



## AVIS PUBLIC

### CONSULTATION PUBLIQUE SUR DES DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

**PRENEZ AVIS QUE** le conseil municipal tiendra une consultation publique et statuera sur 2 demandes de dérogations mineures lors de la séance du 12 mars 2018, 19 heures à la salle du conseil située au 3, rue de la Polyvalente Gracefield (Québec) J0X 1W0.

Au cours de cette consultation, les demandes suivantes seront expliquées et toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil.

<b>Immeuble visé</b>	<b>Nature de la demande</b>
Matricule: 5403-05-8243 Demande no.2017-10 Adresse : 27, Chemin Whyte	Demande visant à autoriser la construction d'un garage avec une marge avant de 9,75 mètres au lieu de 12. Règlement de zonage no.138 (article 7.1)
Matricule: 5603-27-7247 Demande no.2018-01 Adresse: 18, Chemin Duplantie	Demande visant à autoriser la construction d'un bâtiment principal à 16,5 mètres de la ligne des hautes eaux plutôt que 17,32. Règlement de zonage no.138 (article 6.2.1.6)

DONNÉ à Gracefield, ce 14<sup>e</sup> jour du mois de février 2018

Bernard Caouette, avocat  
Directeur général et greffier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général et greffier de la Ville de Gracefield, certifie avoir publié l'avis ci-annexé en en affichant une copie sur le site web de la ville, au bureau de la Ville et en le faisant publier dans le journal La Gatineau, édition du 22 février 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, 14 février 2018.

Bernard Caouette, avocat  
Directeur général et greffier